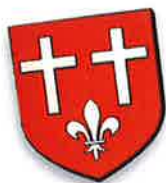


Eckwersheim, le 26 mars 2024



ECKWER- INFOS N°47

Collecte des déchets à Eckwersheim :

Déchèterie mobile : mercredi 17 avril de 11h à 19h.
Déchèterie verte : mercredi 3 avril de 14h à 19h
Déchets ménagers : collecte du jeudi 4 avril est repoussée au vendredi 5 avril

Paroisse protestante :

- Culte le dimanche 14 avril à 10h15 à Eckwersheim
- Culte le dimanche 28 avril à 10h15 à Eckwersheim
La fête paroissiale est prévue le **jeudi 9 mai** à la Salle Albert Schweitzer.
Au menu : salades et jambon en croûte, fromage et desserts.

Evolution du dispositif fonds air bois

Dans le cadre de son action en faveur de la qualité de l'air du territoire, l'EMS a déployé depuis fin 2019 un partenariat avec l'ADEME, un dispositif visant à diminuer la pollution provenant des chauffages au bois peu performants et de mauvaises conditions d'utilisation de ces équipements. En favorisant le remplacement des appareils les plus polluants et l'adoption de bonnes pratiques, le dispositif FONDS AIR BOIS permet de diminuer les émissions de particules fines ainsi que d'autres polluants aux impacts sanitaires importants. Les habitants de nos communes constituent ainsi la principale cible de ce dispositif.

Pour toute question les particuliers sont invités à consulter le site internet dédié : <https://chauffageauboiss.strasbourg.eu> ou à contacter l'agence du climat à l'adresse :

fondsairbois-ems@agenceduclimat-strasbourg.eu ou le 03 69 24 83 11.

Propreté de l'espace public : RAPPEL

Il est formellement interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur l'espace public.

Il est interdit d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toute nature et généralement tous objets ou matières susceptibles de salir ou obstruer tout ou partie de la voie publique.

Il est également interdit de déverser dans les cours d'eau, lacs, étangs, fossés canaux et leurs rives, dans les nappes alluviales, caniveaux et avaloirs toutes les matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides, liquides, ou gazeuses toxiques ou inflammables, tous les produits susceptibles de constituer un danger ou une cause d'insalubrité ou de pollution, de communiquer à l'eau un mauvais goût ou une mauvaise odeur, de provoquer un incendie ou une explosion (lavages véhicules, vidange huiles de moteurs, vidanges des équipements sanitaires des caravanes ou campings cars, rinçages des citernes...)

Il est interdit de déverser dans le réseau d'assainissement collectif les effluents sceptiques, les ordures ménagères, les hydrocarbures et huiles, les liquides ou vapeurs corrosives, les peintures

et solvants et les acides et matières inflammables, les déjections solides ou liquides d'origine animale, ou tout autre élément susceptible de constituer un danger ou une cause d'insalubrité ou de pollution.

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie par tout officier de police judiciaire ou tout agent habilité à dresser un procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur, sans préjudice des sanctions prévues par le Code Pénal ou le Code de l'Environnement : **135 € par infraction constatée sur le domaine public.**

Spectacle équestre :

MJ Horses Events vous propose son spectacle de Pâques **le samedi 30 mars et le dimanche 31 mars à 15h30**, aux Ecuries de Jade 6, rue du Général de Gaulle à Eckwersheim.

Tarif unique : **12 € et gratuit pour les moins de 3 ans.**

Réservation : 06 31 04 85 82

Collecte des papiers

L'école organise une collecte de vieux papier **prochainement**. Veuillez les garder pour participer à cette collecte qui permettra de financer des actions de l'école notamment au profit de la prochaine classe verte. Des précisions vous seront données dans le prochain Eckwer'info.

Inscriptions école rentrée 2024 :

Les parents dont les enfants sont nés en 2021 sont priés de contacter la mairie pour l'inscription de leur enfant à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Eckwersheim :

Les JSP organisent le **lundi 1er avril 2024 à 10h00** une course aux œufs. Le coup d'envoi sera donné à 10h précises, plus de 1500 œufs seront cachés. Deux circuits seront proposés :

- Un pour les - 6 ans
- Un pour les + 7 ans.

A l'issue de cette manifestation, un apéritif vous sera proposé. Venez nombreux et n'oubliez pas vos paniers !!

CIAS :

Le vendredi **5 avril 2024** de 14h30 à 17h30 le CIAS organise un Thé Dansant avec l'Orchestre Franck et les Canotiers, à la salle socio-culturelle d'Eckwersheim. Cette manifestation gratuite est réservée au plus de 60 ans de nos 4 communes.

Inscriptions : 03 88 64 78 04 ou par mail : animation@cias-vendenheim.fr

Le CIAS organise un atelier de perfectionnement à la tablette numérique dans la salle des associations à la Mairie, les vendredis **du 12 avril au 31 mai 2024** de 14h00 à 16h00.

Pensez à vous inscrire secrétariat du CIAS 03 88 64 78 04.

Don du sang :

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 15 avril de 17h00 à 20h00** à l'Espace Culturel 14 rue Jean Holweg à Vendenheim.

USE – FOOT

L'union sportive d'Eckwersheim organise un stage-foot de printemps avec des animateurs et éducateurs qualifiés. Ce stage se déroulera **du 29 avril au 3 mai 2024** au stade de la forêt à Eckwersheim. Sont concernés les enfants des catégories U7 (2017-2018), U9 (2015-2016) et U11 (2013-2014).

Les tarifs : 120 € pour les licenciés de l'USE et 130 € pour les non-licenciés.

Pour toute information, merci de contacter :

- Valentin SCHOPP : 06 48 05 73 50 ou Thomas HAEMMERLE : 07 71 55 11 69

Ou par mail : eckwerstage@gmail.com

Marche Gourmande et Musicale :

Edition 2024 prévue le samedi **1^{er} juin 2024 à partir de 17h15** en semi-nocturne.

- Prix des repas :**
- Au-delà de 17 ans - Adulte : 36 €
 - Enfants de 8 ans à 17 ans : 18 €
 - Enfants de 4 à 7 ans : 7 €

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.mgmeckwersheim.fr pour télécharger le formulaire d'inscription ou plus d'informations au : 06 77 92 18 60 et 07 67 52 03 95.

Appel à bénévoles pour la marche gourmande :

Comme tous les ans, la marche gourmande et musicale d'Eckwersheim aura besoin de nombreux bénévoles pour que cet événement festif reste un étendard de la bonne humeur et du savoir-vivre de notre village.

Nous sommes à la recherche de bénévoles souhaitant nous aider à installer les étapes, à animer le service et/ou aider au service et rangement de la salle socio-culturelle, lors de la soirée dansante clôturant cette marche.

N'hésitez pas à contacter l'association les Amis d'Eckwersheim (06 77 92 18 60 ou 06 83 42 36 80) ou la Mairie. 03 88 69 41 60.

Marché de Noël :

L'organisation d'un tel événement nécessite de s'y prendre très tôt et de ce fait, le Comité de Pilotage a repris ses réunions depuis mars. Soucieux de faire encore mieux que les années précédentes, de nouvelles idées d'animation, de spectacles, de restauration..., sont à l'étude.

Vous souhaitez participer à son organisation et intégrer le Comité de Pilotage ?

Nous serons ravis de vous accueillir.

La prochaine rencontre aura lieu le **8 avril à 20h à la Mairie.**

Pour plus d'informations, merci de contacter à Lily Bilger au 06 83 42 36 80.

Prochaines élections européennes du 9 juin :

Êtes-vous certains de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur www.service-public.fr

Comment vous inscrire :

- A la mairie, muni d'un justificatif d'identité et de domicile (de moins de 3 mois)
- Par courrier à l'aide du formulaire agréé disponible sur le site ci-dessus
- Par internet en vous rendant sur service-public.fr
-

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, votez aux prochaines élections en France. La mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales.



Ûnseri Sproch, mìt de Danielle Crévenat-Werner *E bekànntes Sprichwertel :*

Ûff Elsassisch sœje mìr : De Àprìl màcht, wàs er will (littéralement : Le mois d'avril fait ce qu'il veut) *odder : De Àprìl, wëiss nìtt, wàs er will* (litt. Le mois d'avril ne sait pas ce qu'il veut). *Ûnn ùff Frànzeesch :* En avril, ne te découvre pas d'un fil !